

Plan Local de déplacement :

Diagnostic de la situation

En complément, du travail de la commission Transports et Déplacements, la municipalité a demandé au cabinet d'études Egis Mobilité de réfléchir à l'organisation des déplacements, dans notre ville pour établir le Plan Local de Déplacement. Le cabinet devra ensuite proposer des mesures opérationnelles de mise en œuvre sur des secteurs spécifiques et enfin mettre en place un observatoire pour l'évaluation et le suivi du Plan Local de Déplacement. Le cabinet a rendu ses premières conclusions qui ont été présentés à la commission extra-municipale.

PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN DANS L'AGGLOMERATION

A l'échelle de l'agglomération rennaise, le Plan de Déplacement Urbain approuvé le 5 juillet 2007, opte pour une démarche favorisant les transports collectifs et les modes doux, alternatifs à la voiture. Il prévoit notamment une extension des lignes majeures sur le réseau STAR. A Saint-Grégoire cela se traduit par le passage de la ligne 8 en ligne majeure, par le renforcement de la ligne 78, par la création de voies en site propre pour les transports collectifs (rue du Général de Gaulle, rue du Chesnay Beauregard) et d'un parking relais près de la RD29.

L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DE SAINT-GREGOIRE

Le cabinet d'étude a montré l'organisation multipolaire de la commune. En effet les équipements sont organisés en îlots ; les commerces de proximité en cœur de ville, les Zones Artisanales et tertiaire, les Hypermarchés, la Zone Industrielle Nord et les complexes scolaires en périphérie du centre. Il existe également une forte interaction entre Saint-Grégoire et l'agglomération. D'abord parce que la commune est une zone d'emploi majeure qui compte plus de 6000 emplois pour 8500 habitants. Ensuite, par la répartition des scolaires entre les établissements grégoriens et rennais (Groupe scolaire Immaculée/Jean-Paul II, Centre de Formation des apprentis, lycée professionnel Mendès France et Lycée Victor et Hélène Basch). A Saint-Grégoire l'urbanisation est irriguée « en arrête de poisson » autour d'un seul axe : l'avenue Général de Gaule et concentré au Sud Ouest de la commune. L'espace rural au Nord est tourné vers Rennes alors qu'à l'Est les interactions sont faibles.

De nombreux projets de transports sont à prendre en compte dans l'établissement du Plan Local de déplacement tout comme l'augmentation prévisible de + de 60% des déplacements à moyen terme.

MODES DOUX ET SECURITE ROUTIERE

Saint-Grégoire a toujours favorisé l'usage de la marche à pied et encore plus du vélo, avec la mise en place de nombreuses pistes cyclables, par exemple celles reliant les quartiers de Maison Blanche et Kerfleury au centre ville ou le maillage piétonnier entre les différents quartiers. Des aménagements sont encore nécessaires notamment l'interaction entre les transports en communs et les modes doux.

Depuis 2005, le nombre d'accident sur la commune a baissé de 29 % et certains secteurs sont plus touchés par l'accidentologie (ZA Nord, Avenue du Général de Gaule et Maison Blanche). Le cabinet souligne que 70% des accidents implique des véhicules légers et 20% les deux roues. Les établissements scolaires de la commune bénéficient d'aménagement de sécurité (marquage au sol, coussins berlinois). La circulation en centre ville est à réorganiser : principalement dédié aux voitures elle génère des conflits pour les autres modes de déplacement. Par exemple, la liaison piétonne rue Alphonse Milon/ La Forge est peu confortable. Ce sera l'étape suivante du travail des différentes commissions.

CIRCULATION AUTOMOBILE

Les générateurs de trafics sont concentrés aux entrées de ville et plus particulièrement sur trois d'entre elles : la Zone Artisanale Nord, Alphasis, et le Pontay. Ces entrées de ville génèrent entre 11 et 17000 véhicules par jour et l'avenue Général de Gaule, flux secondaires de transit compte 10 000 véhicules par jour. A contrario, les entrées Est de la commune, Kerfleury et Maison Blanche compte 5 à 6000 véhicules par jour. Cette étude menée sur le trafic aux heures de pointe du matin et du soir, indique si les conditions de circulations sont satisfaisantes le matin, la saturation est plus importante le soir. Toutefois le doublement du boulevard Schumann, décidé et réalisé cet été, semble avoir amélioré les choses sur cette partie de la commune.

STATIONNEMENT ET TRANSPORTS COLLECTIFS

Le diagnostic du cabinet d'étude montre que l'offre de stationnement en centre ville est suffisante. En revanche, des optimisations peuvent être recherchées (zone bleue, accessibilité...) dans certains

secteurs. A proximité de la mairie, l'offre est intéressante mais enclavée et il a été noté la concentration de la demande sur la Duchesse Anne et sur le parking de la Forge ou la zone bleue n'est pas respectée.

Les habitants ont pu voir l'offre de transports collectifs se renforcer sur la commune selon les objectifs du Plan de Déplacement Urbain. On compte 3 lignes urbaines (2, 18, 30), 3 lignes suburbaines (51, 71, 78) et une desserte spécifique scolaire au Groupe Immaculée Jean-Paul II. Malgré l'importance de l'offre, il est difficile d'exercer une desserte fine sur la commune. Egis mobilité propose une réflexion quant à l'étendu du service dans ZAC du Champ Daguet et Alphasis. Enfin, la création de parking relais pour inciter les personnes à utiliser la ligne majeure 8 est à l'étude. **Ligne 3G**